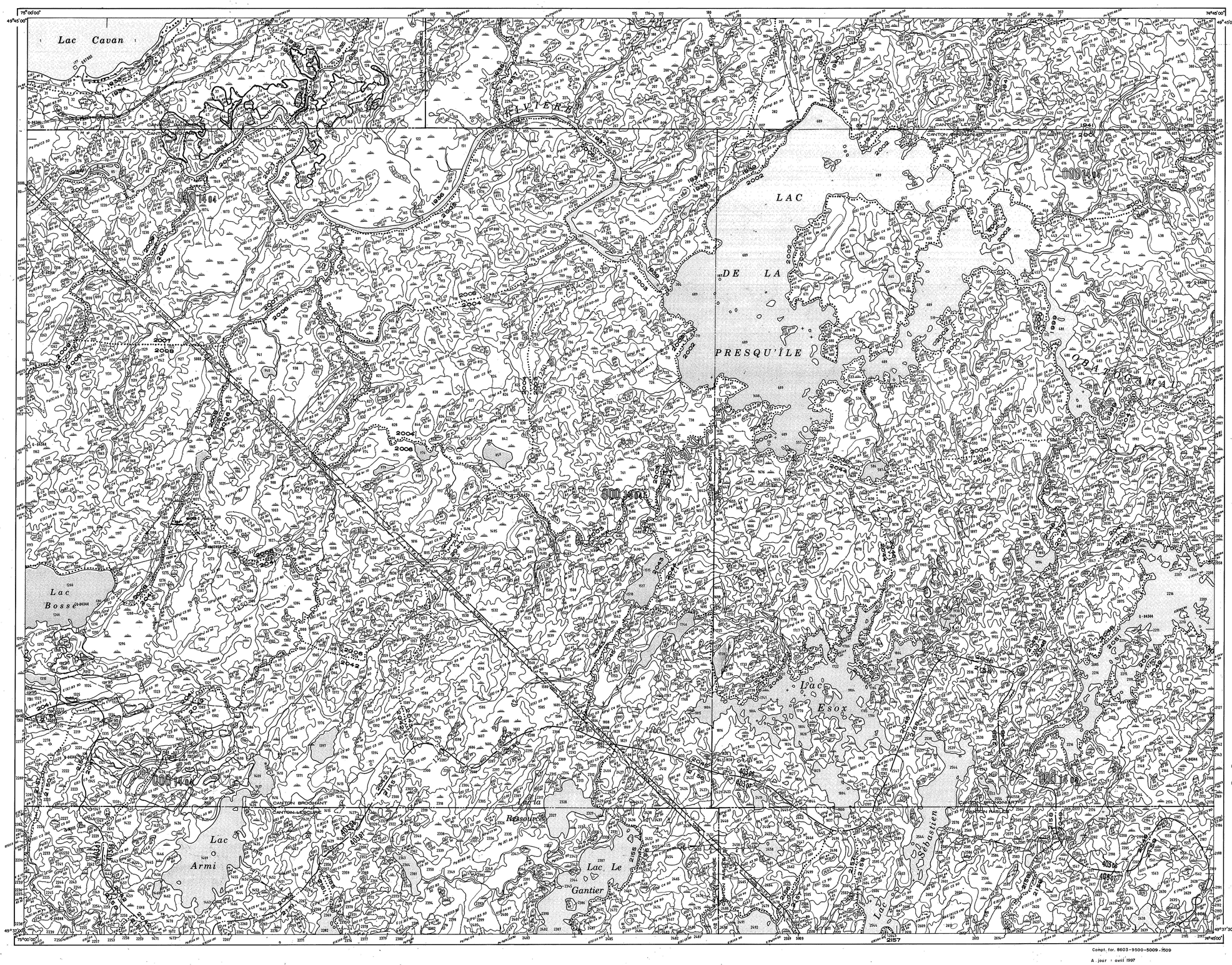

Compt. for. 8603-9500-5009-7609

A jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Éclaircie commerciale
Reboisement (drainage ou irrigation)
Plantation à racines nues
Plantation de conteneurs
Plantation de boutures
Ensemencement
Éclaircie commerciale
Récolte dans les lisières boisées (sélective libres)

N.B. Ces interventions indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (groupement)
— — à peuplier
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinettes noire et/ou épinettes rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à sapin
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de épinette noire)
— — (plantation de épinette blanche)
— — (plantation de épinette rouge)
— — (plantation de épinette grise)
Sapinière
— — de sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cédre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin blanc
— — avec peuplier
— — avec pin gris
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cédre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à sapin
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pin sylvestre)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Peuplier avec sapin
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec résineux
Cédrière rouge résineux
Cédrière résineux
Cédrière à feuillus
Mélanges à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc
— — à bouleau jaune
Peuplier
Cédrière rouge
Cédrière à bouleau blanc
— — à bouleau jaune
— — à mélèze
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisses légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE	
10 (ans)	0-20 ans	
30	21-40	
50	41-60	
70	61-80	
90	81-100	
100	101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
100-30	30-100
100-50	50-100
100-70	70-100

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Peuplé d'apparence irrégulière dont les tiges ont entre 0 et 90 ans
Vieilleux irrégulière: Peuplé d'apparence irrégulière dont les tiges ont plus de 90 ans

Peuplé d'apparence irrégulière dont les tiges ont entre 0 et 90 ans
Autres peuplements irréguliers des tiges ont plus de 90 ans

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 32%	douce
Moyenne	32 à 40 %	m
Forte	40 à 55 %	f
Abrupte	55 % et plus	a

Superficie entourée de pentes > 0 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m	3m	4m	5m	6m	7m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%-	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SIEO 03 (1) 50m ⊖ — désignation, classe de pente, classe d'âge, classe d'âge irrégulière, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

P 03 (+16) 01 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FORÉST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - D.G.R. CONSULTANTS
SIGNATURE :
CARTO. FORÉST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 26-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3

000 14 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 40306*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 98400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 2046 *
Région écologique: 12b
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1984
Carte forestière { Année de publication 1985
Année de révision :

Divisions territoriales en date du 15/01/84
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-6-14 S.E.	32-6-15 S.O.	32-6-16 S.O.
32-6-11 S.E.	32-6-10 N.O.	32-6-9 S.O.
32-6-6 N.E.	32-6-7 N.O.	32-6-8 N.O.

32 G/10 N.O.